



Lycée Bellepierre

Cordée de la Réussite

En route vers les grandes écoles de commerce et de management

MANAGEMENT

Le dispositif « Cordées de la Réussite » vise à lever les obstacles culturels et psychologiques qui peuvent brider l'ambition scolaire.

Il renforce l'accompagnement à l'orientation des élèves pour réduire leur autocensure et élever leur niveau d'ambition.

Il rend les perspectives de poursuite d'études plus concrètes pour les élèves.



La Cordée de la réussite du lycée Bellepierre « En route vers les grandes écoles de commerce et de management » a été créée en 2011.



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Objectifs

- ◆ Améliorer la liaison collège / lycée / supérieur
- ◆ Participer à l'information et à l'orientation des élèves vers le lycée et vers le supérieur
- ◆ Promouvoir le mérite et l'ambition, en particulier pour les élèves boursiers en rencontrant des élèves et des étudiants qui ont réussi
- ◆ Sécuriser le parcours des élèves et notamment ceux qui sont lauréats du concours ascenseur social vers les BTS ou les écoles de commerce
- ◆ Utiliser le rayonnement du lycée Bellepierre pour proposer une ouverture culturelle et citoyenne
- ◆ Responsabiliser les élèves en matière d'orientation et d'ouverture sur le monde professionnel

Actions

- ◆ Participation au concours ascenseur social
- ◆ Immersion au lycée Bellepierre des élèves des établissements encordés pour participer à des événements (sortie, atelier, film...)
- ◆ Sortie au tribunal
- ◆ Nuit de l'éloquence
- ◆ Réalisation d'un procès avec des élèves de seconde de l'atelier sciences Po
- ◆ Journée Portes ouvertes du lycée avec toutes les formations du supérieur
- ◆ Conférence d'un sociologue sur la notion d'engagement





Lycée Bellepierre

Contrat d'engagement dans le cadre d'une Cordée de la Réussite

Année scolaire 2022 - 2023

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Établissement scolaire :

Intitulé de la Cordée : **En route vers les grandes écoles de commerce et de management**

L'élève s'engage à participer aux actions entreprises dans le cadre de la Cordée indiquée plus haut pour la durée de l'année scolaire 2022-2023.



L'établissement scolaire s'engage à faire bénéficier à l'élève des actions qui seront entreprises dans le cadre de cette



Signature du chef ou de la cheffe d'établissement



Signature de l'élève



Signature des représentants légaux